

TABLEAU : CLASSIFICATION DES MATIÈRES NUCLÉAIRES

Matière	Forme	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
1. Plutonium*	Non irradié ^b	2 kg ou plus	Moins de 2 kg mais plus de 500 g	500 g ou moins ^c
2. Uranium 235	Non irradié ^b - uranium enrichi à 20 % en ²³⁵ U ou plus - uranium enrichi à 10 % en ²³⁵ U mais à moins de 20 % - uranium enrichi par rapport à l'uranium naturel mais, à moins de 10 % en ²³⁵ U ^d	5 kg ou plus	Moins de 5 kg mais plus de 1 kg 10 kg ou plus	1 kg ou moins ^e moins de 10 kg ^e 10 kg ou plus
3. Uranium 233	Non irradié ^b	2 kg ou plus	Moins de 2 kg mais plus de 500 g	500 g ou moins ^e
4. Combustible irradié			Uranium naturel ou appauvri; thorium ou combustible faiblement enrichi (teneur en produit fissile inférieure à 10 %) ^e	

- a. Tout plutonium sauf celui ayant une teneur isotopique en plutonium 238 supérieure à 80 %.
- b. Matière non irradiée dans un réacteur ou matière irradiée dans un réacteur mais dont le niveau de radiation est égal ou inférieur à 100 rads/heure à un mètre sans protection.
- c. Les quantités ayant moins qu'une importance radiologique devraient être exemptées.
- d. L'uranium naturel, l'uranium appauvri, le thorium ainsi que les quantités d'uranium enrichi à moins de 10 % qui n'entrent pas dans la catégorie III devraient être protégés conformément à des pratiques de gestion prudente.
- e. Autre combustible qui, du fait de sa teneur originelle en matière fissile, est classé dans les catégories I ou II avant irradiation, peut être déclassé d'une catégorie si le niveau de radiation du combustible dépasse 100 rads/heure à un mètre sans protection.